



**FÉDÉRATION NATIONALE  
DES ENSEIGNANTES  
ET DES ENSEIGNANTS  
DU QUÉBEC**

**PRÉSIDENTE**

*CAROLINE SENNEVILLE*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL  
ET TRÉSORIERE**

*JEAN MURDOCK*

**VICE-PRÉSIDENTE**

**REGROUPEMENT CÉGEP**

*NICOLE LEFEBVRE*

**VICE-PRÉSIDENTE**

**REGROUPEMENT PRIVÉ**

*CAROLINE QUESNEL*

**VICE-PRÉSIDENTE**

**REGROUPEMENT UNIVERSITÉ**

*SYLVAIN MAROIS*

**ADRESSE :**

1601, AVENUE DE LORIMIER  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2K 4M5

**POUR NOUS JOINDRE :**

TÉLÉPHONE : 514 598-2241

SANS FRAIS : 1 877 312-2241

TÉLÉCOPIEUR : 514 598-2190

www.fneeq.qc.ca

Montréal, le 24 mai 2016

Par courriel : [jean.lortie@csn.qc.ca](mailto:jean.lortie@csn.qc.ca)

M. Jean Lortie

Secrétaire général

Confédération des syndicats nationaux

**Objet : Demande d'appui au Syndicat des professeures et professeurs  
du Cégep de Lévis-Lauzon**

Monsieur,

Depuis 2011, le Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Lévis-Lauzon est l'objet d'attaques antisyndicales singulières et sans précédent pour un syndicat d'enseignants collégiaux affiliés à la FNEEQ. C'est cette année-là que le CA du Cégep a mandaté Me Marie-France Chabot pour faire un diagnostic du climat de travail qui se traduit par un rapport intitulé « Un nécessaire rééquilibrage des pouvoirs. » Ce rapport s'attaquait au modèle de gestion participative établi de concert par la direction et le SPPCLL et qui avait permis, comme le reconnaît pourtant Me Chabot, à sauver le Cégep d'une baisse drastique de fréquentation étudiante.

Une nouvelle direction s'est mise en place depuis 2012 et celle-ci brandit ce rapport comme étant son unique mandat. Afin d'atteindre cette fin et de forcer l'établissement d'un modèle de relations de travail marqué par l'ingérence dans les activités syndicales, la direction a décidé de couper les libérations syndicales de l'exécutif et des autres militants libérés, ne lui permettant plus de maintenir le niveau d'activités et d'interventions auquel il avait habitué ses membres. La convention collective de la FNEEQ-CSN prévoit une série d'obligations pour le syndicat et établit une forte cogestion pédagogique. Ce type de rapports de travail nécessite un niveau de libérations syndicales élevé.

La direction demeure inflexible, elle veut offrir des libérations, mais si elle en a « pour son argent. » Et ce, alors que les libérations syndicales dans le collégial sont à coût nul et n'ont comme unique impact que d'augmenter légèrement la tâche de chacun des membres du syndicat. En avoir pour son argent, ceci veut dire que la direction évaluerait année après année si les relations de travail sont à sa satisfaction avant de renouveler l'entente sur les libérations syndicales. En avoir pour son argent veut aussi dire que le syndicat doit accepter un modèle de relations de travail dans lequel, suivant les exemples donnés par la direction, le syndicat lui présente ses communiqués avant de les transmettre à ses membres et présente ses ordres du jour d'assemblée générale avant celle-ci. Un modèle où la direction dirige et le syndicat critique, mais gentiment et sans prendre part à la décision finale.

.../2

La FNEEQ a tenu une manifestation au Cégep en octobre 2015 pour dénoncer cette situation. Le syndicat a été dans l'obligation d'augmenter ses cotisations bien au-dessus de la moyenne des autres syndicats enseignants du Cégep. Des recours ont été nécessaires, allant jusqu'à la Cour d'appel, pour défendre la représentation des enseignants dans les instances décisionnelles et pédagogiques du Cégep et contrer l'ingérence patronale. Un ultime effort a été fait par le SPPCLL en proposant une trêve visant à laisser toute la place à une médiation, proposée par la FNEEQ, auprès du Secrétariat du travail afin de trouver une solution au problème. Cette médiation s'est conclue par un échec.

L'intention de la direction est claire et s'est exprimée à quelques reprises dans divers forums : je casserai ce syndicat FNEEQ, je casserai ce syndicat CSN et j'en ferai un exemple pour l'ensemble des cégeps du réseau.

**QUESTION DE PRIVILÈGE :**

*Il est proposé que le conseil confédéral de la CSN :*

*Dénonce les attaques antisyndicales dont sont victimes le Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Lévis-Lauzon (SPPCLL) et l'ensemble des syndicats collégiaux affiliés à la FNEEQ-CSN;*

*Exprime son appui et sa solidarité au SPPCLL et à ses membres dans leur lutte pour leur reconnaissance syndicale et leur autonomie.*

Solidarité!



**JEAN MURDOCK, secrétaire général et trésorier  
FNEEQ - CSN**

**ADRESSE :**

1601, AVENUE DE LORIMIER  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2K 4M5

**POUR NOUS JOINDRE :**

TÉLÉPHONE : 514 598-2241  
SANS FRAIS : 1 877 312-2241  
TÉLÉCOPIEUR : 514 598-2190  
[www.fneeq.qc.ca](http://www.fneeq.qc.ca)